

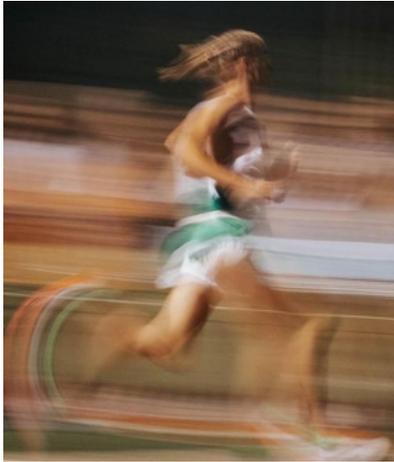
NOTRE ACTION 2025



OBSERVATOIRE DES
VIOLENCES SEXISTES ET
SEXUELLES DANS LE SPORT

Les violences sexistes et sexuelles : un phénomène qui n'épargne pas le domaine du sport.

La libération de la parole des dernières années a révélé l'ampleur des violences sexistes et sexuelles (VSS) dans nos sociétés. Le monde du sport n'échappe malheureusement pas à cette frappante réalité.



Elle a notamment été dépeinte récemment, lors de la 5ème Convention nationale de lutte contre les violences sexuelles dans le sport organisée par le Ministère chargé des Sports, le CPSF et le CNOSF.

En 2024, 1680 personnes ont été mises en cause via les signalements de la cellule "Signal-sports" (mise en place en 2019) sur 1597 signalements traités.

Les violences sexistes et sexuelles dans le monde du sport, en plus d'être le fait de comportements individuels déplorables et inappropriés, sont le fruit de défaillances dans l'organisation et le fonctionnement d'un système complexe. Le rapport de l'Assemblée nationale du 19 décembre 2023 en a d'ailleurs fait état.

Ce travail d'enquête parlementaire d'ampleur a permis de mettre en lumière la gestion difficile des VSS dans le monde du sport. Les obligations des parties prenantes manquent de clarté et les responsabilités de chacun s'enchevêtrent, ce qui rend difficile la coordination des actions nécessaires pour prévenir et gérer les violences ainsi qu'accompagner les victimes de ces dernières.

Certaines structures ont néanmoins mis en place des dispositifs de lutte contre les VSS, en fonction des moyens financiers et humains à leur disposition. Les initiatives et actions sont multiples, mais ont été créées de manière sectorielle. Elles ont un périmètre délimité au ressort de la structure qui a mis en place le dispositif.

Ce déploiement, qui souffre de l'absence d'une stratégie organisée et collective, n'a pas permis d'aboutir à une gestion efficace du phénomène. S'il est difficile d'avoir une visibilité sur l'ensemble des dispositifs de lutte mis en place sur le territoire, certains sont peu fonctionnels et/ou inadaptés pour traiter les signalements.

Peut-être plus problématique encore, les structures territoriales aux moyens les plus modestes n'ont parfois pas d'actions à leur disposition pour sensibiliser, recenser et traiter les violences signalées.

Dès lors, un important travail de recensement est nécessaire pour comprendre la gestion actuelle de ces violences.

L'Observatoire a vocation à **impulser les réflexions de l'ensemble des parties prenantes du sport**. En effet, pour parvenir à une gestion des VSS plus efficace, il semble urgent que les acteurs identifient les actions à mutualiser, à améliorer, et les réformes de la gouvernance du sport à mettre en œuvre.

Pour que le milieu sportif fasse preuve d'exemplarité, pour que chacun et chacune puisse s'investir dans son sport sans crainte, **il est essentiel que les acteurs du sport apportent une réponse coordonnée à la prévention et au traitement des violences sexistes et sexuelles**. C'est tout l'esprit de l'Observatoire et des projets qui s'y construisent. Il promeut un **projet de coopération**, de **mutualisation** et **d'harmonisation** des actions de lutte contre ces violences.

L'information impulse l'action : elle accélère la mise en place de plans luttant contre les violences, là où il n'en existait guère, et favorise l'adoption de comportements éthiques et respectueux dans l'écosystème sportif. À terme, elle contribue à l'émergence d'une culture partagée de vigilance et de responsabilité, culture indispensable à la construction d'un monde du sport éthique.

À travers son action, l'Observatoire s'engage avec une détermination collective et, conformément à son éthique et ses valeurs, à œuvrer pour un sport sans violence.

**TOUS ENGAGÉS SUR
LE MÊME SUJET :
LUTTER CONTRE LES
VIOLENCES SEXISTES
ET SEXUELLES**

Présentation

L'Observatoire des Violences Sexistes et Sexuelles dans le Sport (OV3S) est une association créée en octobre 2024, d'envergure nationale. Ses projets visent à **bâtir un monde du sport éthique**, offrant une pratique sécurisée pour toutes et tous.

En effet, l'Observatoire a été créé pour **informer et accompagner les acteurs du sport à se saisir du phénomène des violences sexuelles et sexistes**. Ainsi, l'Observatoire poursuit deux objectifs:

- **Renforcer le déploiement des actions de lutte contre les VSS sur le territoire ;**
- **Contribuer à l'émergence d'un réseau national et territorial coordonné dans la lutte contre les VSS.**

Pour satisfaire ces objectifs, l'Observatoire mène 3 actions :

Il répertorie les actions existantes de lutte contre les VSS dans le sport à l'échelle nationale et territoriale : observer, recenser, cartographier. L'Observatoire est un **REGISTRE D'ACTIONS**.

Il informe sur le cadre juridique des VSS et les obligations légales des différentes structures en la matière : informer. L'Observatoire est un **PORTAIL D'INFORMATIONS**.

Il promeut auprès des acteurs du sport les pratiques pour prévenir et lutter efficacement contre les VSS : accompagner. L'Observatoire est un **GUIDE DE BONNES PRATIQUES**.

Son public

L'Observatoire n'est pas conçu pour accompagner directement une victime de violences sexistes et sexuelles. De nombreuses associations, bien structurées et présentes sur l'ensemble du territoire, assurent de manière efficace cet accompagnement et cette prise en charge.

L'Observatoire a **vocation à être une plateforme de référence pour les acteurs du sport**, en produisant des données fiables et objectives. Pilier de transformation, il a pour ambition de fournir les outils pour construire un environnement sportif plus sûr, transparent et responsable. L'OV3S considère l'ensemble des parties prenantes et leurs particularités : il reconnaît l'importance d'**être attentif aux caractéristiques propres des structures, aux spécificités des territoires sur lesquelles elles sont insérées.**

En clarifiant juridiquement le phénomène des VSS dans le sport, l'Observatoire permet aux structures sportives de mieux comprendre l'ampleur et les spécificités des violences dans leur discipline et leur région. Ainsi, elles disposeront des outils nécessaires à la mise en place de **dispositifs de prévention et de gestion efficaces et adaptés à leurs besoins.**

À terme, les projets de l'Observatoire sont destinés à **éclairer et à ajuster les politiques publiques relatives à la lutte contre les VSS menées par l'État.** En effet, les données produites peuvent mettre en lumière les actuelles défaillances législatives, réglementaires et administratives en la matière.

Les projets l'Observatoire s'adressent ainsi en priorité :

- **Aux pouvoirs publics** (Ministère des sports) **et leurs services déconcentrés** (DRAJES...);
- **Au mouvement olympique** : **le Comité National Olympique et Sportif** (CNOSF) **et ses acteurs déconcentrés** (CROS, CDOS, CTOS) ; **le Comité Paralympique Sportif Français** ;
- **Aux fédérations nationales et leurs acteurs déconcentrés** (ligues régionales et départementales, comités régionaux et départementaux, clubs...);
- **Au secteur professionnel** : ligues professionnelles, clubs professionnels.
- **Au secteur privé** : entreprises, évènements...

Enfin, l'Observatoire a vocation à nouer des partenariats avec des acteurs publics et privés pour assurer la publicité de ses résultats.

NOTRE PLAN D'ACTION

Notre travail s'articule autour de deux objectifs principaux :

- Renforcer le déploiement des actions de lutte contre les VSS sur le territoire ;
- Contribuer à l'émergence d'un réseau national et territorial coordonné dans la lutte contre les VSS.

01 ENQUÊTER & ANALYSER :
COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

02 INFORMER & ACCOMPAGNER :
DONNER AUX ACTEURS LES MOYENS

Notre objectif

Comprendre pour mieux agir

Avoir une véritable visibilité sur l'ensemble des actions et dispositifs de lutte déjà mis en place ainsi que sur leur déploiement dans le territoire, pour établir les enjeux et axes d'amélioration de demain.

La mise en valeur des actions existantes et des acteurs qui s'engagent dans cette démarche peut avoir un effet vertueux : **inciter à les adopter**.

La partie enquête et analyse se divise en trois missions principales :

01. Répertoire

Faire un état des lieux des actions prises à tous niveaux territoriaux et par tous les acteurs du sport.

Le travail d'observation consiste à recueillir les données brutes sur la mise en œuvre effective des actions de lutte et leur déploiement (quelles sont les actions existantes ? Dans quel contexte s'insèrent-elles ? Qui les met en œuvre ?) :

- Dresser un **bilan objectif des initiatives et actions** de lutte contre les VSS via une enquête nationale et territoriale ;
- **Proposer aux acteurs du sport de mesurer leurs actions** afin de récupérer des données qualitatives (observées) et quantitatives (mesurées) récentes.

02. Analyser

Synthétiser de manière ordonnée les informations récoltées afin d'en faire émerger des tendances

Le travail analytique apprécie les données au moyen de documents de synthèse. Ce travail permettra d'éclairer les pratiques à privilégier, à abandonner, et les défaillances à corriger.

- Produire des **documents thématiques** regroupant et analysant les données récoltées en amont : fiches synthèses par zone géographique, par sport ;
- Faire émerger les **forces, faiblesses et oublis des initiatives** mises en place.

03. Cartographier

Réaliser une illustration didactique à destination des structures recherchant les actions réalisées dans leur environnement.

Le travail de cartographie consiste à produire un support fiable et actualisé de données à destination des acteurs du sport. Grâce à une carte numérisée et interactive, la structure sportive pourra se référencer à des actions réalisées dans son environ géographique.

- **Cartographier les initiatives** des acteurs agissant contre les VSS dans le sport ;
- **Rendre perceptibles** les actions mises en place dans les institutions françaises ;
- **Identifier visuellement les champs non couverts ou partiellement.**

Notre objectif

Donner aux acteurs les moyens d'agir

Mobiliser les acteurs du sport et les pouvoirs publics pour que les actions de lutte existantes et futures soient concrètes et efficaces sur le terrain. À cette fin, il est indispensable qu'ils disposent des ressources nécessaires : une bonne information du cadre juridique des VSS, et des moyens pour mettre en œuvre les actions.

La partie information se divise en deux missions principales :

01. Informer

Constituer une base d'informations juridiques utile pour comprendre, appréhender et gérer une violence sexiste et sexuelle.

Le travail d'information vise à améliorer les connaissances relatives à la prévention, à la gestion et aux sanctions d'une VSS dans le sport, ainsi qu'à clarifier les obligations et responsabilités de chaque acteur.

- Constituer une **bibliothèque numérique** de ressources législatives, réglementaires et administratives sur les VSS dans le sport ;
- Réaliser des **fiches thématiques** clarifiant un aspect juridique lié aux VSS dans le sport : la qualification juridique d'une VSS, les obligations et responsabilités des acteurs, le signalement et les procédures, le contrôle d'honorabilité.
- Effectuer une **veille juridique**.
- **Constituer un annuaire des associations spécialisées** des VSS.

02. Accompagner

Aider les acteurs du sport à se structurer pour une gestion plus efficace des VSS.

Le travail d'accompagnement vise à **apporter un appui aux acteurs du sport** dans la mise en œuvre de leurs actions de lutte.

L'objectif est d'établir un **guide de bonnes pratiques à adopter** pour une gestion efficace des VSS par les acteurs du sport.

Ainsi, il expose tant les actions de lutte à prioriser que les modalités nécessaires à l'émergence d'une action coordonnée et harmonisée des acteurs.

- Créer un **espace d'échange avec les acteurs du sport** : répondre aux difficultés et interrogations spécifiques des structures ;
- Créer un **espace de réflexion avec les acteurs du sport** sur l'innovation des actions de lutte ;
- Contribuer à **l'émergence d'une mise en réseau entre les acteurs** pour apporter une réponse concertée aux VSS dans le sport : organiser des tables rondes, réfléchir sur les possibilités de mutualisation des actions, des moyens et des ressources ;
- Établir un **rapport annuel synthétisant** les tendances qui auront émergé des échanges avec les acteurs.

01. Nos outils

Pour permettre la mise en œuvre de ces actions concrètes, nous serons amenés à mobiliser divers outils parmi lesquels :

- **Des communications numériques** (site internet, réseaux sociaux, newsletter) ;
- **Des productions écrites** (rapports, fiches thématiques, réponses détaillées, communiqués) ;
- **Des temps de rencontre** (réunions de travail, rendez-vous institutionnels, prise de contact avec les structures) ;

02. Le plan de communication

L'Observatoire s'engage à **faire connaître et valoriser ses projets** ainsi que les **données** qu'il produit au sein du mouvement sportif.

Le défi est de taille : fédérer les différents acteurs du sport autour d'une dynamique commune. Pour y parvenir, **la diffusion régulière et pertinente des données produites par l'Observatoire est essentielle**. Cela implique de communiquer ces informations à toutes les parties prenantes - en utilisant des supports variés et adaptés.

L'objectif est d'**impulser une initiative nationale forte**, déclinée de manière homogène sur l'ensemble du territoire. Un défi ambitieux que l'OV3S s'engage résolument à relever, pour renforcer la cohésion et l'efficacité du mouvement sportif français.

SUIVI DE NOS OBJECTIFS

L'évaluation et le suivi des objectifs de l'OV3S jouent un rôle essentiel dans l'appréciation de son intérêt et de sa valeur. Il s'agit de **distinguer ce qui fonctionne en pratique de ce qui présente des défaillances**, d'en analyser les causes et d'en tirer des enseignements.

Intégrée dans le processus de conduite de l'Observatoire, l'évaluation permet :

- D'**identifier les enjeux** de chaque étape afin de réajuster les objectifs et les résultats attendus si nécessaire ;
- De **développer sa capacité de réaction** face aux idées nouvelles et aux imprévus propres du milieu sportif ;
- De **renforcer la résilience de l'Observatoire** face aux évolutions internes et externes qui pourraient l'impacter ;
- D'**inscrire l'association dans la durée**, en évitant des changements précipités et ponctuels qui retarderaient la mise en place d'une véritable coopération qui fragiliseraient le mouvement sportif.



L'OV3S ambitionne de contribuer à un mouvement sportif mieux préparé aux défis d'aujourd'hui et de demain.

VOS CONTACTS

ACTEURS DU SPORT : NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Adresse mail : obs.vssport@gmail.com

Marianne Bordes

Présidente d'OV3S

Amandine Leclercq

Vice-Présidente d'OV3S

Chloé Serratrice

Vice-Présidente d'OV3S

**MERCI POUR VOTRE
ENGAGEMENT !**